

CRÉER UN EMPLOI DANS MON ASSOCIATION ET LES OBLIGATIONS LÉGALES DE L'EMPLOYEUR



ORGANISATEUR : STAJ NORD / ARTOIS

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 7

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- v Analyser les besoins et les capacités de son association à créer un emploi
 - v Droit du travail et convention collective
 - v Les différents type de contrats (CDD, CDI, Temps partiel, emplois aidés)
 - v Le profil de poste
 - v Les aides à l'emploi
 - v Calculer le coût d'un salaire
 - v Les démarches obligatoires (déclaration préalable, mutuelle d'entreprise,...)
 - v Le chèque emploi associatif
 - v Le suivi et l'accompagnement du salarié (entretien professionnel, entretien d'évaluation,...)
- La fin de relation de contrat (licenciement, rupture conventionnelle, démission,...)

DATE(S) DE LA FORMATION

19 septembre 2024
9h30 / 16h30

LIEU DE LA FORMATION

FLAC Marly
59770 Marly

POUR S'INSCRIRE

 07 83 98 69 19

 sebastien-dubart@staj.asso.fr

 <https://forms.gle/3qVzomequMwvzFA87>

STRUCTURE FORMATRICE

STAJ Nord / Artois

Voir la présentation de cette structure